Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470007
Centre d'intérêt: 776

Définition du domaine : éducation économique. -- Version rév., avril 1993 . -- [Québec] : Direction de la formation générale des jeunes, c1993.
17 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Direction de la formation générale des jeunes du Québec)

Version anglaise publ. sous le titre: Definition of the domain : economics. Code: 9394-3052; 16-3661-08A. Code: 9394-0056; 16-3661-06.

ISBN 2-550-23688-2

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des jeunes

Descripteur(s): Education économique * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Secondaire (Ordre d'enseignement)

La présente définition du domaine sert à décrire et à classer, aux fins d'une évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études d'Education économique de la cinquième année du secondaire. Elle a été conçue selon la démarche suivante: énumération des principes à respecter pour la préparation d'un instrument de mesure à caractère sommatif; synthèse des éléments représentatifs du programme; organisation des éléments représentatifs du programme d'études retenus aux fins d'une évaluation sommative.

Type de document:

DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

VERSION RÉVISÉE
AVRIL 1993

Québec

9470007

DÉFINITION DU DOMAINE

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

VERSION RÉVISÉE
AVRIL 1993

Direction de la formation générale des jeunes

TABLE DES MATIÈRES

Pages

1. INTRODUCTION 5

2. PRINCIPES À RESPECTER POUR LA PRÉPARATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À CARACTÈRE SOMMATIF 6

3. ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7

3.1 Synthèse des apprentissages 7

3.1.1 Connaissances 7
3.1.2 Habiletés intellectuelles 9
3.1.3 Habiletés techniques 11
3.1.4 Attitudes intellectuelles et sociales 11

4. ORGANISATION DES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES RETENUS AUX FINS D'UNE ÉVALUATION SOMMATIVE 12

4.1 Éléments retenus 12

4.2 Tableau des dimensions 12

4.2.1 Dimensions 12
4.2.2 Interprétation des résultats 15

5. REMERCIEMENTS 17

1. INTRODUCTION

La présente définition du domaine sert à décrire et à classer, aux fins d'une évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études d'Éducation économique de 5e année du secondaire. **Elle présente un portrait global du programme et, en aucun temps, elle ne doit le remplacer**. Cette définition du domaine a été préparée dans le but d'assurer la concordance entre ce programme et tout instrument de mesure s'y rattachant.

En raison de son caractère synthétique, une définition du domaine ne peut que consolider la compréhension du programme qu'ont déjà les enseignants et les enseignantes et favoriser ainsi une pratique mieux éclairée.

Cette définition du domaine est conçue selon la démarche suivante:

1. énumérer les principes à respecter pour la préparation d'une épreuve à caractère sommatif;

2. faire la synthèse du programme d'études;

3. regrouper les éléments représentatifs du programme retenus aux fins d'une évaluation sommative et former des dimensions à l'aide d'un tableau.

La définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative, les étapes subséquentes étant la spécification de l'épreuve, la spécification et la rédaction des items.

Le présent document annule et remplace le document numéro 16-3661-06: Définition du domaine, Éducation économique, décembre 1986.

2. PRINCIPES À RESPECTER POUR LA PRÉPARATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À CARACTÈRE SOMMATIF

Un certain nombre de principes doivent être respectés au moment de la préparation d'une épreuve servant à l'évaluation sommative à la fin du programme. Ces principes découlent d'un ensemble d'éléments figurant au programme d'études d'Éducation économique tels les buts, les objectifs de formation et les principes directeurs.

1. Une situation évaluative doit renvoyer le plus souvent possible à un cas concret et s'appuyer sur un document (textes, articles de journaux, graphiques, données statistiques, illustrations, schémas, etc.).

2. Une situation évaluative contient un phénomène, une organisation, une activité, un agent ou une réalité économique appartenant le plus souvent au contexte de la société québécoise.

3. Une situation évaluative amène l'élève à devoir considérer le plus souvent possible des liens de dépendance entre les éléments les plus significatifs de l'organisation économique d'une société.

4. Une situation évaluative doit mesurer une des trois habiletés intellectuelles suivantes: décrire, analyser, résoudre un problème.

3. ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

3.1 Synthèse des apprentissages

3.1.1 Connaissances

La troisième partie du document regroupe les objets de connaissance sur lesquels on compte juger de la compétence des élèves. L'étude du programme a permis à l'élève d'approfondir les principaux concepts économiques considérés dans le contexte des sociétés québécoise et canadienne.

Les éléments de contenu ainsi groupés représentent les principaux objets de connaissance qui seront évalués dans le cadre du savoir-faire économique. L'objectif premier d'une épreuve de synthèse réalisée en fin de programme est d'évaluer le savoir-faire économique de l'élève. Toutefois, ce dernier ne pourra réaliser avec succès les tâches demandées que s'il connaît les principaux concepts économiques: les phénomènes, les agents, les activités et les organisations économiques.

Aux fins de l'apprentissage, les objets de connaissance ont été groupés en modules et en unités. Cependant, l'évaluation sommative en fin de programme commande parfois de nouveaux regroupements, lesquels, dans certains cas, dépassent le cadre du module et favorisent la mesure de la capacité de l'élève à analyser les relations ou l'interdépendance des éléments de divers modules.

En relation avec les objectifs prescrits par le programme d'études, nous présentons, à l'aide d'un tableau, la synthèse des connaissances que l'élève devra avoir acquises à la fin de la 5^{e} année du secondaire, en Éducation économique.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ	ORGANISATION DE LA PRODUCTION	RESSOURCES HUMAINES	LA CONSOMMATION	INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET MONNAIE	ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES	L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE
Les fondements de l'organisation économique ° besoins/biens ° phénomène de la rareté ° mécanisme de fixation des prix	**L'entreprise et la production** ° création d'une entreprise ° fonctionnement de l'entreprise ° mesures de l'efficacité d'une entreprise	**La population active** ° caractéristiques de la population active ° phénomène du chômage ° rémunération du travail	**Le phénomène de la consommation** ° facteurs déterminants dont la publicité ° moyens de protection du consommateur ° articles importants de la législation ° organismes de protection du consommateur	**Les institutions de dépôt et de crédit** ° banque à charte ° caisse populaire et d'économie	**Le rôle de l'État dans l'économie** ° affectation des ressources ° redistribution des revenus ° stabilisation et croissance économique (politique fiscale)	**Les relations économiques internationales** ° fondements ° balance des paiements ° taux de change
Les caractéristiques de l'organisation socio-économique ° agents économiques ° division du travail ° PIB	**Les formes de propriété d'une entreprise** ° entreprise privée ° entreprise privée coopérative ° entreprise publique **L'importance et la taille des entreprises** ° PME ° grande entreprise	**Le monde du travail** ° phénomène de la syndicalisation ° structures syndicales ° contrat de travail ° rôle de l'État	**Le crédit** ° utilisation du crédit ° endettement ° surendettement **L'épargne** ° caractéristiques des formes d'épargne	**Le phénomène de la monnaie** ° création de la monnaie ° politique monétaire ° inflation	**Le budget de l'État** ° taxation ° dépenses ° dette publique	**L'économie des pays en voie de développement** ° caractéristiques ° liens avec des pays industrialisés **Les principaux types d'économie** ° économies collectivistes ° économies mixtes

3.1.2 Habiletés intellectuelles

La lecture des buts, des principes directeurs et des objectifs du programme permet de dégager les habiletés intellectuelles à développer chez les élèves en Éducation économique.

Aux fins de l'évaluation sommative, nous avons groupé ces habiletés intellectuelles en trois habiletés de synthèse: **décrire, analyser et résoudre un problème**, habiletés qui sont ici traduites en comportements observables.

Compte tenu que l'objectif terminal 1.2 est poursuivi tout au long du programme et qu'il ne peut être réellement atteint qu'une fois que tous les apprentissages du programme sont faits, son évaluation dans le cadre d'une évaluation sommative sera intégrée à celle des objets d'apprentissage des autres modules.

DÉCRIRE

Le plus souvent à partir d'un cas concret, énumérer les composantes d'un phénomène ou d'une organisation économique.

Cette habileté se traduit, en Éducation économique, par les comportements observables suivants:

A - caractériser un phénomène, une activité, un agent ou une organisation économique en qualifiant ou en définissant ses éléments constitutifs;

B - définir le rôle ou le but d'une organisation économique.

ANALYSER

Le plus souvent à partir d'un cas concret, établir un rapport de causalité, de similitude, de distinction, de dépendance ou de qualité (aspects positifs ou négatifs) entre des éléments d'un phénomène, d'une activité, d'une organisation ou d'une réalité économique.

Cette habileté se traduit, en Éducation économique, par les comportements observables suivants:

A - établir des rapports de dépendance entre les composantes d'une réalité économique;

B- préciser les causes ou les conséquences d'un phénomène, d'une activité, d'une organisation ou d'une réalité économique;

C- préciser les raisons ou les effets des moyens d'action d'un ou de plusieurs agents économiques;

D- dégager les similitudes ou les différences entre des phénomènes, des activités, des agents, des organisations ou des réalités économiques;

E- dégager les avantages ou les inconvénients d'un phénomène, d'une activité, d'une organisation ou d'une réalité économique.

RÉSOUDRE UN PROBLÈME

À une situation économique qui nécessite une décision ou qui fait problème, proposer une ou plusieurs solutions possibles.

Cette habileté se traduit, en Éducation économique, par les comportements observables suivants:

A - donner une ou des solutions à une situation économique en fonction de critères suggérés ou choisis;

B - préciser les critères qui ont servi à prendre une décision.

3.1.3 Habiletés techniques

Le degré de maîtrise des habiletés techniques ne sera pas évalué en soi, mais plutôt en fonction de la capacité de l'élève à les utiliser pour décrire ou analyser un phénomène, un agent, une activité ou une organisation économique ou pour résoudre un problème économique.

3.1.4 Attitudes intellectuelles et sociales

Les attitudes intellectuelles et sociales, bien que présentes dans le programme, ne feront pas l'objet d'une évaluation sommative en fin de programme. Ces aspects d'ordre affectif, faisant appel à un processus d'intériorisation, sont trop complexes et difficiles à évaluer objectivement et relèvent de l'évaluation formative.

4. ORGANISATION DES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES RETENUS AUX FINS D'UNE ÉVALUATION SOMMATIVE

Nous avons regroupé ci-dessous les éléments du programme d'études qui serviront à évaluer la compétence des élèves.

4.1 Éléments retenus

En tenant compte des orientations, des buts, des principes directeurs, des objectifs de formation et des objectifs terminaux du programme, les éléments représentatifs retenus aux fins de l'évaluation sommative comportent des connaissances, des habiletés intellectuelles et des habiletés techniques.

4.2 Tableau des dimensions

4.2.1 Dimensions

Un tableau à deux entrées permet d'associer étroitement les habiletés intellectuelles et les connaissances retenues. Nous avons inscrit, horizontalement, les dimensions faisant appel aux habiletés de synthèse et, verticalement, les dimensions portant sur les thèmes économiques au programme.

Nous accordons une importance relative à chaque classe de dimensions. Après avoir examiné toutes les tâches prescrites pour atteindre les objectifs terminaux et intermédiaires du programme, et selon leur fréquence, nous accordons, en pourcentage, une importance de:

30 p. 100 à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à décrire;

40 p. 100 à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à analyser;

30 p. 100 à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à résoudre un problème.

Sur l'axe vertical du tableau qui présente les connaissances groupées selon les thèmes économiques retenus au programme, les dimensions affichent une nouvelle importance relative. Nous accordons, en pourcentage, une importance de:

15 p. 100 aux classes de dimensions se rapportant aux fondements de l'organisation d'une économie mixte;

30 p. 100 aux classes de dimensions se rapportant à la production;

25 p. 100 à la classe de dimensions se rapportant à la consommation;

20 p. 100 à la classe de dimensions se rapportant au rôle de l'État;

10 p. 100 à la classe de dimensions se rapportant aux relations économiques internationales.

Il faut noter que le partage de l'information ou des éléments de réponse qu'on veut recueillir au moment d'une épreuve qui fera l'objet d'une évaluation sommative doit tenir compte de l'importance relative des dimensions groupées par classes, telles qu'elles ont été considérées ci-dessus.

TABLEAU DES DIMENSIONS

CONTENU NOTIONNEL / HABILETÉS	Fondement de l'organisation d'une économie mixte 15%	Production 30%		Consommation 25%		Rôle de l'État 20%	Relations économiques internationales 10%
		Ressources humaines	Entreprise	Affectation du revenu	Crédit		
DÉCRIRE 30%	D1 . la rareté . la fixation des prix et des salaires: économies de marché et économies collectivistes	D4 . la population active . le syndicalisme	D6 . le financement . la taille . le fonctionnement			D14 . l'affectation des revenus de l'État D15 . l'État législateur	D17 . les pays en voie de développement
ANALYSER 40%	D2 . la rareté . la fixation des prix et des salaires: économies de marché et économies collectivistes	D5 . la population active . le syndicalisme	D7 . le financement . la taille . le fonctionnement	D10 . les dépenses . l'épargne . le rôle des institutions financières	D12 . l'usage . l'endettement . le rôle des institutions financières	D16 . l'État stabilisateur	D18 . les fondements
		D8 ↔					
RÉSOUDRE UN PROBLÈME 30%	D3 . la rareté . la fixation des prix et des salaires: économies de marché et économies collectivistes		D9 . le financement . la taille . le fonctionnement	D11 . les dépenses . l'épargne . le rôle des institutions financières	D13 . l'usage . l'endettement . le rôle des institutions financières		D19 . les fondements

4.2.2 Interprétation des résultats

La définition du domaine sert de document de base à la préparation d'une épreuve à caractère sommatif, ainsi qu'à l'interprétation des résultats des élèves. Compte tenu du nombre restreint d'items qui se rapportent à chaque dimension, l'interprétation doit être faite selon la classe de dimensions si l'on veut qu'elle soit valide. La compétence des élèves en Éducation économique sera ainsi évaluée en fonction des trois habiletés intellectuelles et des thèmes des modules. Le jugement de maîtrise portera sur tous les éléments du programme et sera déterminé à l'aide d'un seuil de réussite établi à 60 p. cent.

5. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les enseignantes et enseignants ainsi que les conseillères et conseillers pédagogiques qui ont collaboré à la production du présent document en apportant leur expertise en matière d'enseignement de l'Éducation économique.

Nous souhaitons que le présent document d'information contribue au développement pédagogique de l'Éducation économique et que le principal bénéficiaire en soit toujours l'élève.

La responsable de l'évaluation
en sciences humaines,

Monique Brunelle

Le responsable des programmes
de sciences humaines,

Marius Langlois

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3661-06